

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERMAIN-DE-GRANTHAM

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal tenue le lundi 12 septembre 2022, à 19 h 30 heures, située au Centre des loisirs au 305, rue St-Pierre, Saint-Germain-de-Grantham.

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, préside cette séance et les conseillers(ères) suivants(es) sont présents(es) :

Conseiller # 1 M^{me} Sarah McAlden Conseiller # 5 M. Jean-François Forget
Conseiller # 3 M. Patrice Boislard Conseiller # 6 M. Sylvain Proulx
Conseiller # 4 M^{me} Chantal Nault

Est absente de cette séance la conseillère # 2 M^{me} Chantal St-Martin.

M^{me} Julie Galarneau, directrice générale, agit à titre de greffière d'assemblée à cette séance.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, constate le quorum à 19 h 30 et déclare la séance ouverte.

ORDRE DU JOUR **12 septembre 2022**

1. Ouverture de la séance ordinaire;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adoption des comptes;
4. Adoption du procès-verbal du 15 août 2022;
5. Dépôt des permis août 2022;
6. Rapport des comités;
7. Période de questions;

8. TRAVAUX PUBLICS

- 8.1 Autoriser la préparation de devis pour la gestion des contaminants et surveillance à temps partiel;
- 8.2 Autoriser l'évaluation environnementale de site phase II;
- 8.3 Mandater la firme Englobe Corp, pour une étude géotechnique dans le projet de bouclage de l'aqueduc entre le boulevard Industriel et la rue Sylvestre;
- 8.4 Autoriser le contrat de transport et recyclage des biosolides municipaux des étangs aérés;

9. INCENDIE

10. URBANISME

- 10.1 Nomination de deux membres au comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- 10.2 Demande de dérogation mineure 2022-006 pour le lot 5 155 055 afin de permettre l'aménagement de deux entrées charretières, de

permettre la présence de 3 revêtements extérieurs sur trois faces du bâtiment et d'autoriser un revêtement de panneaux architecturaux;

11. **LOISIRS**

12. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

12.1 Règlement no. 683-22 (rue Watkins) - Emprunt temporaire; Autorisation;

12.2 Règlement no. 684-22 (7e Rang) - Emprunt temporaire; Autorisation;

12.3 Demande de commandite pour 2 jeunes, résidents de St-Germain-de-Grantham, représentants l'équipe canadienne au Championnat du monde à Dublin en Irlande;

13. **CORRESPONDANCE**

14. **VARIA**

15. **PÉRIODE DE QUESTIONS**

16. **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE.**

(225.09.2022)

2. **Adoption de l'ordre du jour**

**Sur proposition de Sylvain Proulx,
Appuyé de Patrice Boislard**

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

Adoptée à l'unanimité en laissant l'item varia ouvert.

DP-(226.09.2022)

3. **Adoption des comptes**

La directrice générale dépose, à cette séance du conseil, la liste des comptes à payer.

**Sur proposition de Jean-François Forget,
Appuyé de Patrice Boislard,**

Il est résolu d'adopter les comptes tels que présentés pour les bordereaux de dépenses, au 9 septembre 2022, à la somme de 251 238.22 \$.

Adoptée à l'unanimité.

(227.09.2022)

4. **Adoption du procès-verbal du 15 août 2022;**

**Sur proposition de Chantal Nault,
Appuyé de Sylvain Proulx**

Il est résolu d'adopter le procès-verbal du 15 août 2022 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.

DP-(228.09.2022)

5. **Dépôt des permis août 2022:**

La directrice générale dépose, à cette séance du conseil, la liste des informations concernant les permis et certificats pour AOÛT 2022 de l'officier en environnement et bâtiment.

6. **Rapport des comités:**

- **Comité des agriculteurs :** Le pavillon des agriculteurs est en production.
- **Loisirs :** Suivez la balade gourmande le 1^{er} octobre.
- **MADA :** Le parc de la vierge sera bientôt terminé, des modules d'exerciceurs y seront installés.
- **Bibliothèque :** L'activité tenue le 10 septembre a été un grand succès. La visite d'Yvon Lambert et sa séance d'autographe a été grandement appréciée. Un gros merci à nos bénévoles impliqués dans cette activité.
- **UPA :** Une rencontre a eu lieu le 18 août pour le dossier d'exclusion.
- **MRC :** Transport en commun, il s'agit d'un dossier de grande importance que M^{me} Nathasha Tessier suit de près. Une rencontre a lieu le mardi 13 septembre pour plus de détails à la MRC. Tournée des maires de la MRC, une visite de réseau plein air, d'une Cannebergière, de la ferme des Voltigeurs, de la nouvelle piste de fatbike.

7. **Période de questions**

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, invite les citoyens présents dans la salle à poser leur question.

8. **TRAVAUX PUBLICS**

(229.09.2022)

8.1 **Autoriser la préparation de devis pour la gestion des contaminants et surveillance à temps partiel;**

ATTENDU QUE l'étude préliminaire a été effectuée par l'entreprise Englobe;

EN CONSÉQUENCE,

**Sur proposition de Sylvain Proulx,
Appuyé de Patrice Boislard,**

Il est résolu d'adjuger le contrat pour la préparation de devis pour la gestion des contaminants et surveillance à temps partiel, pour une somme totale de 26 010.00 \$, plus taxes.

Il est également résolu d'autoriser le directeur des services techniques, Éric Gélinas, à signer l'entente pour et au nom de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(230.09.2022)

8.2 Autoriser l'évaluation environnementale de site phase II;

ATTENDU la discussion des membres du conseil ;

ATTENDU QUE la municipalité doit démolir l'ancienne caserne et la salle municipale, situées au 293, rue Notre-Dame;

ATTENDU QUE des subventions y sont rattachées et que cette étude est un prérequis pour l'approbation;

ATTENDU la recommandation du directeur des services techniques;

EN CONSÉQUENCE;

**Sur proposition de Sarah McAlden,
Appuyé de Chantal Nault**

Il est résolu d'octroyer le mandat de services d'évaluation environnementale de site phase II à la firme Englobe Corp, à la somme de 13 950.00 \$ plus taxes.

Il est également résolu d'autoriser le directeur des services techniques, Éric Gélinas, à signer l'entente pour et au nom de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(231.09.2022)

8.3 Mandater la firme Englobe Corp, pour une étude géotechnique dans le projet de bouclage de l'aqueduc entre le boulevard Industriel et la rue Sylvestre;

ATTENDU la discussion des membres du conseil ;

ATTENDU la recommandation du directeur des services techniques;

ATTENDU QUE la municipalité a demandé trois soumissions pour ce mandat :

FOURNISSEURS	MONTANT taxes en sus
Les laboratoires de la Montérégie	Pas de disponibilité
Englobe	55 763.00 \$
Groupe SNS-Laudin	Pas de disponibilité

EN CONSÉQUENCE;

**Sur proposition de Patrice Boislard,
Appuyé de Sarah McAlden**

Il est résolu de mandater la firme Englobe Corp, pour une étude géotechnique dans le projet de bouclage de l'aqueduc entre le boulevard Industriel et la rue Sylvestre

Il est également résolu d'autoriser le directeur des services techniques, Éric Gélinas, à signer l'entente pour et au nom de la Municipalité de Saint-Germain-de-Grantham.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(232.09.2022)

8.4 Autoriser le contrat de transport et recyclage des biosolides municipaux des étangs aérés;

ATTENDU la discussion des membres du conseil ;

ATTENDU la recommandation du directeur des services techniques;

ATTENDU QUE la municipalité a utilisé la technique des géotubes pour entreposer les boues usées des étangs aérés depuis plusieurs années;

ATTENDU QUE ces boues doivent maintenant être recyclées;

EN CONSÉQUENCE;

**Sur proposition de Patrice Boislard,
Appuyé de Jean-François Forget**

Il est résolu d'octroyer le contrat de transport et recyclage des biosolides municipaux des étangs aérés à la firme Viridis Environnement, à la somme de 80 000.00 \$ plus taxes, au poste budgétaire 59-131-20-000.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

9. INCENDIE

10. URBANISME

(233.09.2022)

10.1 Nomination de deux membres au comité consultatif d'urbanisme (CCU)

ATTENDU QUE 3 candidatures ont été déposées pour siéger au comité consultatif en urbanisme;

ATTENDU QUE seuls deux postes sont disponibles;

EN CONSÉQUENCE;

**Sur proposition de Chantal Nault,
Appuyé de Sarah McAlden,**

Il est résolu de nommer monsieur Christian Letendre et madame Joanie Bergeron à titre de membre du comité consultatif en urbanisme, pour un mandat de 2 ans, du 15 septembre 2022 au 14 septembre 2024.

QUE s'ils acceptent leur nomination, les codes d'éthique et de déontologie soient signés par monsieur Christian Letendre et madame Joanie Bergeron. Une formation est incluse avant le début du mandat.

Le conseil tient à remercier tous les candidats pour leur intérêt porté au CCU.

Adoptée à la majorité des conseillers présents.

(234.09.2022)

10.2 Demande de dérogation mineure 2022-006 pour le lot 5 155 055 afin de permettre l'aménagement de deux entrées charretières, de permettre la présence de 3 revêtements extérieurs sur trois faces du bâtiment et d'autoriser un revêtement de panneaux architecturaux

ATTENDU QUE l'ajout d'une seconde entrée charretière augmentera la sécurité du secteur;

ATTENDU QUE l'autorisation du ministère des Transports a été délivrée;

ATTENDU QUE le revêtement extérieur proposé se veut plus écologique, étanche et à une meilleure performance thermique;

ATTENDU QUE l'orientation du bâtiment nécessite le traitement de plusieurs façades comme étant des façades principales;

ATTENDU QUE les objectifs du plan d'urbanisme sont respectés;

ATTENDU QUE le comité consultatif d'urbanisme recommande l'acceptation de la dérogation mineure telle que proposée.

EN CONSÉQUENCE,

**Sur proposition de Sarah McAlden,
Appuyé de Chantal Nault,**

Il est résolu d'accepter la demande de dérogation mineure numéro 2022-006, telle que déposée par le demandeur, sur le lot 5 155 055, situé au 353 chemin Yamaska.

Que les entrées charretières doivent être aménagées aux conditions et dimensions autorisées par le MTQ.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

11. LOISIRS

12. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

(235.09.2022)

12.1 Règlement no. 683-22 (rue Watkins) - Emprunt temporaire; Autorisation

ATTENDU l'approbation, par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), du règlement d'emprunt no. 683-22 au montant de 2 478 487 \$ pour financer la préparation des plans et devis ainsi que des travaux de réfection de la rue Watkins;

ATTENDU les démarches entreprises par la directrice des finances pour l'obtention de l'emprunt temporaire;

EN CONSÉQUENCE,

**Sur proposition de Patrice Boislard,
Appuyé de Jean-François Forget,**

Il est résolu :

- D'autoriser l'emprunt temporaire au montant de 2 478 487 \$ en lien avec le règlement d'emprunt no. 683-22;

- D'autoriser la directrice générale et la directrice des finances à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents inhérents au dossier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(236.09.2022)

12.2 Règlement no. 684-22 (7^e Rang) - Emprunt temporaire; Autorisation

ATTENDU l'approbation, par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), du règlement d'emprunt no. 684-22 au montant de 1 980 742 \$ pour financer la préparation des plans et devis ainsi que des travaux de réfection du 7^e Rang;

ATTENDU les démarches entreprises par la directrice des finances pour l'obtention de l'emprunt temporaire;

EN CONSÉQUENCE,

**Sur proposition de Patrice Boislard,
Appuyé de Jean-François Forget,**

Il est résolu :

- D'autoriser l'emprunt temporaire au montant de 1 980 742 \$ en lien avec le règlement d'emprunt no. 684-22;
- D'autoriser la directrice générale et la directrice des finances à signer, pour et au nom de la municipalité, les documents inhérents au dossier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

(237.09.2022)

12.3 Demande de commandite pour 2 jeunes, résidents de St-Germain-de-Grantham, représentant l'équipe canadienne au Championnat du monde à Dublin en Irlande

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de commandite pour 2 jeunes résidents;

ATTENDU la discussion des membres du conseil municipal;

ATTENDU les demandes reçues dans le passé;

ATTENDU QUE la municipalité travaille sur une politique de reconnaissance sportive;

EN CONSÉQUENCE,

**Sur proposition de Sylvain Proulx,
Appuyé de Jean-François Forget,**

Il est résolu de refuser le versement de la commandite étant donné que la politique n'est pas encore en vigueur.

Les élus invitent la citoyenne à redéposer une demande lorsque la politique sera adoptée et en vigueur.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

13. CORRESPONDANCE

14. VARIA

Aucun varia

15. PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, invite les citoyens présents dans la salle à poser leur question.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Tous les points à l'ordre du jour ayant été épurés ;

**Sur proposition de Sarah McAlden,
Appuyé de Sylvain Proulx,**

QUE la séance est levée à 19 h 55.

Nathacha Tessier
Mairesse

Julie Galarneau
Directrice générale

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉS DE CRÉDITS

Je soussignée, Julie Galarneau, greffière-trésorière de la municipalité de Saint-Germain-de-Grantham, certifie par les présentes que les fonds sont disponibles aux postes budgétaires pour les dépenses ci-haut mentionnées, projetées et décrétées de ladite municipalité.

Julie Galarneau

Madame la mairesse, Nathacha Tessier, ayant pris connaissance des résolutions et en accord avec celles-ci, renonce à son droit de veto.

Nathacha Tessier, mairesse